



**PANEL 6**

**SOUVERAINISME SOCIÉTAL ET DÉLITEMENT INTERNATIONAL**



## **Determinants of domestic savings in Nigeria : The Marginal Role of Per-Capita Income**

**Kamal Tasiu ABDULLAHI**

Istanbul University, Turkiye, kmlts256@gmail.com

**Abstract :** This study investigates the determinants of domestic savings in Nigeria, focusing on the marginal role of per-capita income. Domestic savings, expressed as a percentage of gross domestic product (GDP), encompass savings from the household sector, public sector, and private corporate sector. The study utilizes annual time series data spanning from 1980 to 2019 sourced from the World Development Indicators (WDI) database. The analysis also highlights a high inflationary rate, prompting regulatory monetary authorities to consider policy interventions. Employing the Autoregressive Distributed Lag (ARDL) approach, the study estimates both short-run and long-run models. The long-run results indicate a significant negative effect of per-capita income on domestic savings, suggesting that an increase in per-capita income leads to a decrease in domestic savings. This finding aligns with existing literature. In the short run, per-capita income similarly exhibits a significant negative impact on domestic savings.

**Keywords :** Domestic Savings ; Per-capita Income ; Nigeria ; ARDL Model ; Economic Development

### **Bibliography**

1. Adelakun, O. J. (2015). An Investigation of the determinants of savings and investment in Nigeria .*International Economics and Business*, 1 (2), 1-16. doi:10.5296/ieb.v1i2.8688. URL: <http://dx.doi.org/10.5296/ieb.v1i2.8688>
2. Adelakun, O. J. (2015). Impact of per capita income on domestic savings in Nigeria. *Journal of Economics and Sustainable Development*, 6(9), 114-123.
3. Ahmad, N. H., & Marwan, N. (2003). Domestic savings and economic growth in Malaysia: A cointegration analysis. *Savings and Development*, 27(2), 157-174.
4. Ando, A., & Modigliani, F. (1963). The "Life Cycle" Hypothesis of Saving: Aggregate Implications and Tests. *American Economic Review*, 53(1), 55-84.
5. Basabose, C. (2020). The determinants of domestic savings in Sub-Saharan Africa: An empirical investigation using panel data analysis. *Journal of African Business*, 21(3), 394-414. doi: 10.1080/15228916.2019.1601968
6. Basabose, S. M. (2020). Determinants of Gross Domestic Savings in Rwanda: An Empirical Investigation. *Journal of Economic Structures*, 9(1), 1-18.
7. Cerda, A., Fuentes, R., & Garcia, M. (2020). Determinants of domestic savings in Latin America: A panel data analysis. *Journal of Applied Economics*, 23(1), 93-118. doi: 10.1080/15140326.2020.1723869
8. Cerda, R. A., Henríquez, P. P., & Mardones, C. R. (2020). Components of Domestic Savings in Chile: An Empirical Analysis. *Journal of International Development*, 32(7), 1045-1061.
9. David, T. A., Iyoha, F. O., & Atanda, A. A. (2020). Determinants of Domestic Savings and Investment in Nigeria: A Nonlinear Autoregressive Distributed Lag Analysis. *African Development Review*, 32(4), 465-479.
10. David, U. C., Sakanko Obilikwu, T., & Ekpe, E. O. (2020). Determinants of domestic savings in Nigeria: An empirical analysis. *International Journal of Business and Management Review*, 8(2), 16-26. doi: 10.11648/j.jbed.20190802.11

11. Dahusi, M. (2020). Interest Rate Liberalization and Domestic Savings in Nigeria: An Empirical Analysis. *International Journal of Economics, Commerce and Management*, 8(8), 1-12.
12. Dahusi, M. L. (2020). Determinants of domestic savings in the East African Community: A dynamic panel data analysis. *African Journal of Economic and Sustainable Development*, 3(3), 248-270. doi: 10.1504/AJESD.2020.108914
13. Duesenberry, J. S. (1949). *Income, Saving and the Theory of Consumer Behaviour*. Oxford University Press.
14. Emara, N., & Kasa, A. (2021). The determinants of domestic savings in Africa: Evidence from panel data analysis. *African Development Review*, 33(1), 64-77. doi: 10.1111/1467-8268.12409
15. Emara, N., & Kasa, A. (2021). The Impact of Financial Access on Domestic Savings Accumulation in Emerging Markets. *The Journal of International Trade & Economic Development*, 30(1-2), 149-167.
16. Ertugul, N., & Gebeso, F. (2020). Determinants of domestic savings in Ethiopia: An empirical investigation. *Ethiopian Journal of Economics and Management*, 2(2), 1-21.
17. Friedman, M. (1957). *A Theory of the Consumption Function*. Princeton University Press.
18. Keynes, J. M. (1936). *The General Theory of Employment, Interest and Money*. Palgrave Macmillan.
19. Kumar, S., Mallick, S. K., & Sen, S. (2020). Productivity Shocks and Domestic Savings: Evidence from a Panel of Economies. *Journal of Policy Modeling*, 42(1), 56-74.
20. Makone, D. (2016). An Empirical Investigation of Savings Behaviour in Zimbabwe: The Case of Bulawayo Residents. *The Journal of Developing Areas*, 50(6), 49-64.
21. Nagawa, C., Wasswa, A., & Bbaale, E. (2020). Determinants of Gross Domestic Savings in Uganda: An Autoregressive Distributed Lag Analysis. *Journal of Economics and Development Studies*, 8(3), 1-11.
22. Soludo, C. C. (2004). Nigeria's savings and investment crisis: Issues and policy options. *CBN Economic and Financial Review*, 42(4), 1-22.
23. World Bank. (2018). Domestic savings (% of GDP). Retrieved from <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDS.TOTL.ZS>
24. World Bank. (2018). World Development Indicators Database. Retrieved from <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>
25. International Monetary Fund. (2019). Domestic savings. Retrieved from <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19#S>



## **Théorie des jeux et Programmation Linéaire dans le domaine de la guerre : Modélisation de la guerre russo-ukrainienne**

**Dr. Rabii Ben AMARA**

PhD. in management science, research associate at ECSTRA laboratory, IHEC Carthage –  
University of Carthage, Tunisie, rabii.amara@gmail.com

**Résumé long :** La théorie des jeux, bien que souvent associée à des domaines comme l'économie et les sciences sociales, trouve également des applications pertinentes dans le domaine de la guerre et de la stratégie militaire (Bier et al. 2007 ; Maskery et al. 2007 ; Bachmann et al. 2011 ; Parras et al. 2017 ; Garcia et al. 2019 ; Zhang et al. 2024). La théorie des jeux trouve ses applications aussi dans le domaine de la sécurité nationale (Bier, 2006).

Dans le domaine de la guerre, la théorie des jeux offre un cadre analytique propice pour comprendre les interactions stratégiques entre les acteurs, qu'ils soient des pays, des groupes armés ou des coalitions ou même des individus (Koopman, 1981). Elle sert aussi pour analyser les stratégies possibles des adversaires, en prenant en compte les informations disponibles, les préférences, les ressources et les objectifs de chaque adversaire (Gardener et al. 2008 ; Zhang & Mehrjerdi, 2013). Elle sert aussi à fournir une meilleure réponse stratégique et tactique dans des situations conflictuelles, comme des attaques et des défenses. La théorie des jeux est souvent utilisée pour développer une meilleure compréhension des événements historiques, sur l'utilisation de la « tromperie » pour obtenir un avantage stratégique et sur la capacité des militaires stratèges à jouer intuitivement des stratégies d'équilibre (Coton et Liu, 2011). Dans les guerres asymétriques, la théorie des jeux est utilisée pour modéliser les stratégies des adversaires rivaux (Lin & Li, 2013). Cela comprend l'analyse des choix de tactiques et de contre-tactiques, ainsi que la gestion des ressources dans des environnements où les asymétries de pouvoir sont importantes (Cioaca, 2013).

Dans le domaine de la guerre, la programmation linéaire peut être utilisée pour optimiser l'allocation des ressources, telles que les soldats, les armes, les munitions et les fournitures. Elle peut également être utilisée pour planifier des opérations militaires, telles que le déploiement des troupes et des équipements, en tenant compte des contraintes logistiques, des capacités de transport et des objectifs stratégiques. En combinant les logiques de la théorie des jeux et la programmation linéaire, il est possible de développer des modèles mathématiques complexes pour analyser et résoudre des problèmes stratégiques dans le domaine de la guerre, en prenant en compte, à la fois, les interactions entre les acteurs, les ressources stratégiques et les contraintes opérationnelles (Shinar & Shima, 1996 ; Gardener et al. 2008 ; Zhong et al. 2019).

L'offensive russe dirigée contre Kiev a commencé le 24 février 2022 et l'invasion russe s'est poursuivie jusqu'à présent. Cette guerre russo-ukrainienne a eu des répercussions significatives sur les pays du Sud (hausse des prix de l'énergie, pénuries alimentaires, inflation, flux migratoires, etc.), exacerbant les défis économiques existants et influençant les dynamiques géopolitiques mondiales. Les effets varient en fonction des contextes locaux, mais les impacts économiques et humanitaires sont souvent ressentis de manière marquée dans ces régions.

Cependant, dans le cas de cette guerre, la résolution de ce conflit reste complexe et difficile, avec de nombreux autres facteurs, notamment diplomatiques et politiques, pouvant également influencer les résultats.

Militairement, l'équilibre Bayésien parfait (EBP) de ce jeu reste largement dépendant des actions d'attaques menées par les forces russes et des actions de défense menées par les forces ukrainiennes. Cet équilibre Bayésien Parfait dépend également des capacités militaires des deux joueurs, mais aussi de leurs capacités de résistance dans le champ de bataille.

La théorie des jeux offre un cadre analytique pour comprendre les interactions stratégiques entre les acteurs dans un conflit tel que celui entre la Russie et l'Ukraine. En utilisant ces concepts de la théorie des jeux et les techniques de la programmation linéaire, les analystes et chercheurs peuvent élaborer des modèles pour évaluer les dynamiques du conflit entre la Russie et l'Ukraine, en identifiant les incitations, les stratégies et les résultats potentiels pour chaque acteur impliqué.

L'objectif de cette recherche est de modéliser un conflit en cours, la guerre russo-ukrainienne. Elle a pour objectif de fournir une compréhension approfondie des dynamiques complexes du conflit en utilisant des approches et des techniques mathématiques issues de la théorie des jeux.

Nous modélisons un jeu séquentiel de signalisation avec deux joueurs, le premier joueur les forces armées russes (joueur 1) et le deuxième joueur les forces armées ukrainiennes (joueur 2). Chacun des joueurs dispose un ensemble d'actions d'attaques et de défenses à mener.

La modélisation proposée aide à comprendre comment le conflit se déroule et à prévoir ses évolutions (stratégies et tactiques utilisées). Cette modélisation a pour objectif également d'élaborer plusieurs scénarios possibles.

Enfin, cette contribution vise à approfondir la façon dont la théorie des jeux peut être appliquée pour analyser et informer la prise de décision stratégique dans le domaine de la guerre et de la sécurité nationale.

**Mots clés :** guerre russo-ukrainienne, théorie des jeux, programmation linéaire, sécurité nationale.

## **Bibliography**

1. Axelrod R (1984). *Evolution of Co-operation*. Basic Books Inc.: London.
2. BIER, V., OLIVEROS, S., & SAMUELSON, L. (2007). Choosing What to Protect: Strategic Defensive Allocation against an Unknown Attacker. *Journal of Public Economic Theory*, 9(4), 563–587.
3. Barough, A. S., Shoubi, M. V., & Skardi, M. J. E. (2012). Application of Game Theory Approach in Solving the Construction Project Conflicts. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 58, 1586–1593.
4. Cotton, C., & Chang Liu. (2011). 100 Horsemen and the empty city: A game theoretic examination of deception in Chinese military legend. *Journal of Peace Research*, 48(2), 217–223.
5. Dantas Silva, F.S., Neto, E.P., Nunes, R.S.S. et al. (2023). Securing Software-Defined Networks Through Adaptive Moving Target Defense Capabilities. *Journal Netw Syst Manage* 31, 61.
6. Deligiannis, A., Panoui, A., Lambotharan, S., & Chambers, J. A. (2017). Game-Theoretic Power Allocation and the Nash Equilibrium Analysis for a Multistatic MIMO Radar Network. *IEEE Transactions on Signal Processing*, 65(24), 6397–6408.
7. Elmas, M. S. (2020). Perceived risk of terrorism, indirect victimization, and individual-level determinants of fear of terrorism. *Security Journal*.
8. Han, C. Y., Lunday, B. J., & Robbins, M. J. (2016). A Game Theoretic Model for the Optimal Location of Integrated Air Defense System Missile Batteries. *INFORMS Journal on Computing*, 28(3), 405–416.
9. Heiets, I., Oleshko, T., & Leshchinsky, O. (2020). Game-Theoretic Principles of Decision Management Modeling Under the Coopetition. *International Game Theory Review*.
10. Ho, E.; Rajagopalan, A.; Skvortsov, A.; Arulampalam, S.; Piraveenan, M. (2022). *Game Theory in Defence Applications: A Review*.
11. Gardener, T., & Moffat, J. (2008). Changing behaviours in defence acquisition: a game theory approach. *Journal of the Operational Research Society*, 59(2), 225–230.

12. Lei, C., Zhang, H.-Q., Tan, J.-L., Zhang, Y.-C., & Liu, X.-H. (2018). Moving Target Defense Techniques : A Survey. *Security and Communication Networks*, 2018, 1–25.
13. Li, Y., Deng, Y., Xiao, Y., & Wu, J. (2019). Attack and Defense Strategies in Complex Networks Based on Game Theory. *Journal of Systems Science and Complexity*, 32(6), 1630–1640.
14. Zhang, Y., & Mehrjerdi, H. (2013). A survey on multiple unmanned vehicles formation control and coordination: Normal and fault situations. *2013 International Conference on Unmanned Aircraft Systems (ICUAS)*.
15. Zhang Z, Liu L, Zhang C, Ren J, Ma J, Wang L, Liu B. (2024). A Moving Target Evolutionary Game Defense Model Based on Three-Way Decisions. *Electronics*. 2024; 13(4):734.
16. Zhong, X., Yin, H., He, Y., & Zhu, H. (2019). Joint Transmit Power and Bandwidth Allocation for Cognitive Satellite Network Based on Bargaining Game Theory. *IEEE Access*, 7, 6435–6449.



## **Etat – Nation – Patrie : quelles futures institutions territoriales ?**

**Denis DHYVERT**

Président du CEDITER, [denis.dhyvert@cediter.eu](mailto:denis.dhyvert@cediter.eu)

**Résumé long** : Le travail présenté dans ce résumé s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur ce thème que l'auteur mène par ailleurs au sein d'un groupe de travail de prospective géopolitique. Il en présente, d'une part, le contexte et, d'autre part, il en développe la nature des facteurs dimensionnants d'une évolution des notions d'Etat, de Nation ou de Patrie.

### **1. Introduction**

Le terme « Sud global » désigne un ensemble de pays principalement situés dans les régions d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Au-delà de diverses définitions, qui seront rapidement rappelées plus loin, ce concept est le symbole d'une revendication pour un ordre international plus multipolaire et moins dominé par les puissances occidentales<sup>1</sup>.

Cette multipolarité pourrait s'organiser sur la base de différents facteurs, dont chacun pourrait constituer le fondement d'un découpage multipolaire propre, amenant ainsi à des multipolarités multiples ! Les principaux facteurs potentiellement structurants de multipolarités futures seront précisés dans les paragraphes respectivement intitulés les défis des Etats et la diversité des valeurs et des facteurs civilisationnels.

Par ailleurs, cette émergence d'une multipolarité en devenir pourrait se complexifier du fait des phénomènes migratoires, qui impacteront les organisations sociétales et sociales de leurs pays de destination. En effet, selon l'ONU, 3,6 %, de la population mondiale a déménagé dans un autre pays en 2020, soit 281 millions de personnes<sup>2</sup>. Ces mouvements engendrent des situations nouvelles de coexistence ou de cohabitation dans les territoires d'accueil. Parallèlement, le nombre d'Etats généralement reconnus comme indépendants est passé, selon l'ONU, de 53 en 1914 à 197 en 2012<sup>3</sup>. Ce nombre n'est probablement pas figé car différents mouvements autonomistes ou indépendantistes continuent à s'exprimer. De surcroît, les grandes entreprises mondiales ou certaines dynamiques basées sur des courants de pensée mettent ces derniers acteurs en concurrence avec les Etats. Pareillement, les évolutions technologiques, en permettant la conduite de guerres hybrides ou asymétriques, offrent à différents acteurs territoriaux et / ou idéologiques une capacité d'accès à la souveraineté.

Par conséquent, l'un des effets peut-être structurant d'une multipolarité future pourrait être la diversité et la refondation de la notion d'Etat autour de ces thématiques liées à l'identité individuelle ou collective dans leurs expressions diverses.

En effet, face aux reculs des homogénéités ethniques et culturelles, parlera-t-on encore d'Etat-nation à l'horizon 2050 ? certains pays, voire une majorité d'entre eux, deviendront-ils des nations sans Etat ou des

<sup>1</sup> <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/inegalites/articles/sud-global>, consulté le 6 septembre 2024

<sup>2</sup> Pour information, elles étaient 153 millions en 1990

<sup>3</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_pays\\_du\\_monde](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_du_monde), consulté le 5 août 2024

Etats sans nation ?<sup>1</sup> Un Etat sans nation pourrait-il évoluer vers des Régions-nations qui seraient compatibles avec des projets d'Etats fédéraux à construire ? Il convient de noter que cette hypothèse rejoint l'un des scénarios de la prospective chinoise, selon laquelle, d'ici 2050, il ne resterait qu'une quarantaine d'Etats, résultat de nouvelles Unions d'organisations politiques autour d'intérêts communs dans un monde devenu dédollarisé et multipolaire.

Ces constats amènent à la conclusion que l'organisation institutionnelle « politique » serait au cœur de la construction multipolaire souhaitée et revendiquée par certains dirigeants internationaux.

Pour cela, il est proposé de faire l'état des éléments de connaissance et de compréhension disponibles qui paraissent nécessaires pour éclairer les différents aspects de cette problématique. Ce résumé long a pour objet de les présenter de façon synthétique dans les chapitres qui suivent.

## 2. Etat – Nation – Patrie

Les trois concepts d'Etat, de Nation et de Patrie sont fréquemment confondus dans le langage courant. De plus, la notion d'Etat-Nation renvoie en fait à une réalité européenne historique récente, datée des 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècle et symboliquement concrétisée par les traités de Westphalie<sup>2</sup>. Afin d'éviter tout débat délicat autour de ces concepts, il sera proposé que les définitions employées pour les expliciter soient extraites du dictionnaire de l'Académie française<sup>3</sup>.

De surcroît, une attention particulière sera apportée au concept d'Etat-nation<sup>4</sup>, dont le modèle a évolué et a été largement transposé, voire appliqué à la lettre, au-delà de sa sphère et de sa définition d'origine. En effet, les réflexions sur l'évolution du concept d'Etat-nation sont variées et se structurent selon plusieurs axes principaux :

- Transformation et adaptation aux nouvelles réalités économiques, sociales et politiques ;
- Evolution de la notion de souveraineté vers une forme de souveraineté partagée ;
- Redéfinition de l'identité nationale et gestion de la diversité ;
- Appropriation des technologies (principalement information et communication) et gouvernance ;
- Décentralisation et régionalisme.

## 3. Les défis des Etats

Qu'ils soient « Etat », « Nation » ou « Patrie », les Etats ont aujourd'hui à relever un certain nombre de défis, issus du brassage des peuples et de la large circulation des idées. Ce ne sont pas des défis nouveaux quand on voit l'histoire des migrations humaines et celles des idées. En effet, les premières migrations d'ampleur significative peuvent être datées aux alentours de l'an mille<sup>5</sup>. Toutefois, le nombre de migrants actuels (cf. infra) engendre des situations d'une autre envergure.

Une itération des défis qui en découlent peut être établie synthétiquement de la façon suivante :

- Expression d'une diversité culturelle et religieuse ;
- Respect et protection des minorités, promotion de l'égalité ;
- Risque de croissance des inégalités économiques et sociales à l'échelle des territoires ;
- Nécessité de redéfinir les fondements du « vivre ensemble ».

---

<sup>1</sup> Synthèse-Printemps-Prospective-2024.pdf (societefrancaisedeprospective.fr), <https://www.societefrancaisedeprospective.fr/wp-content/uploads/2024/07/Synthese-Printemps-Prospective-2024.pdf>, consulté le 6 août 2024

<sup>2</sup> En date du 24 octobre 1648

<sup>3</sup> <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9E2829>, consulté le 6 août 2024

<sup>4</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Etat-nation>

<sup>5</sup> <https://www.universalis.fr/encyclopedie/migrations/>

De plus, les politiques territoriales correspondantes ont à s'inscrire dans le cadre de politiques publiques supranationales, continentales, voire mondiales.

Actuellement, la gestion de la diversité culturelle par les Etats-nations prend plusieurs formes, qu'il conviendra de décrire individuellement : le multiculturalisme<sup>1</sup>, l'autonomie régionale<sup>2</sup>, la législation et la protection des droits des minorités<sup>3</sup>, la promotion de la culture et de l'inclusion sociale. Ces approches doivent encore être considérées comme expérimentales à ce jour, tant les obstacles sont nombreux. Ainsi, à propos du multiculturalisme, on peut dénombrer comme obstacles : la fragmentation sociale en groupes distincts ; la difficulté de trouver un équilibre difficile entre préservation des identités culturelles et intégration des individus dans la société plus large ; la persistance des inégalités et des discriminations ; les réactions nationalistes ou xénophobes ; la complexité administrative de mise en œuvre de politiques multiculturalistes. Les principales alternatives au multiculturalisme sont également à inventorier : l'interculturalisme ; l'assimilation ; le Mélange culturel (Melting Pot) ; le Nationalisme ethnique. Chacune de ces alternatives présente des avantages et des inconvénients à identifier dans leur contenu et leur forme de mise en œuvre.

#### 4. La diversité des valeurs et des facteurs civilisationnels

Cette diversité humaine peut également être appréhendée selon des grilles de lecture fondées sur l'analyse des valeurs et des facteurs civilisationnels qui irriguent l'humanité. Il n'est en effet pas étonnant d'écrire que les unes et les autres sont appropriés de façon différenciée dans l'ensemble des populations. Deux axes d'analyse ressortent en priorité :

- L'existence de valeurs communes distinctes. A titre d'exemple, le World Values Survey a établi une classification de celles-ci selon deux axes<sup>4</sup>, ce qui l'amène à distinguer huit sous-ensembles homogènes. D'autres approches de même nature existent, bien que de contenus ou de formes différents et concentrés sur des espaces plus restreints (par exemple, l'Europe)<sup>5</sup> ou sur une thématique définie<sup>6</sup> ;
- Conceptuellement, il est également possible de se référer à des travaux tels que ceux conduits en leur temps par Samuel Huntington<sup>7</sup> et d'autres travaux ultérieurs relatifs au même thème. En effet, si son approche et le dénombrement qu'il a fait (en sept sous-ensembles<sup>8</sup>) peuvent être sujet à débat, une telle approche ne saurait être écartée.

A ces deux axes, seront ajoutées des considérations en lien direct avec deux des définitions qui sont supposées caractériser le concept de Sud global<sup>9</sup>, l'une sous un angle géopolitique et l'autre selon un aspect socio-économique.

Parallèlement, il sera important de prendre en compte l'éventualité que « Les dispositifs de démocratie participative et de consultation des citoyens, sans cesse renouvelés et amplifiés, toujours décevants dans leurs résultats, fonctionnent comme une prothèse du système représentatif. Mais c'est un autre phénomène, plus complexe et plus profond, qui va porter la transition institutionnelle : l'émergence des questions éthiques au cœur du politique ». Le même auteur substitue l'ordre éthique à l'ordre symbolique, d'où il conclue que « la référence centrale n'est plus la règle de droit mais la charte éthique, élaborée pour la circonstance, dont

---

<sup>1</sup> <https://shs.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-2-page-195?lang=fr>

<sup>2</sup> <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/unesco-universal-declaration-cultural-diversity>

<sup>3</sup> <https://www.unesco.org/fr/articles/lhorizon-tout-le-monde-bord-la-culture-et-linclusion-sociale>

<sup>4</sup> <https://www.worldvaluessurvey.org/WVSContents.jsp>

<sup>5</sup> Pierre Bréchon, Religions et valeurs en Europe, *Futuribles*, mars-avril 2023

<sup>6</sup> Dominique Reynié et ali., *Libertés, l'épreuve du siècle*, Fondation pour l'innovation politique, 2022

<sup>7</sup> Samuel Huntington, *le choc des civilisations*, 1996

<sup>8</sup> <https://www.universalis.fr/encyclopedie/samuel-huntington/>

<sup>9</sup> *Géococonfluences, ibid*

l'effectivité repose sur l'engagement des individus dans la démarche collaborative »<sup>1</sup>. Ce type de proposition méritera également un regard soigneux, comme toute autre hypothèse de même ordre.

## 5. Les injonctions contradictoires

Les défis identifiés ci-avant sont également renforcés dans leur expression et confrontés dans leur résolution par ce que l'on peut appeler des injonctions contradictoires. L'identification de celles-ci et leur prise en considération sont en elles-mêmes des défis supplémentaires, qui viennent donc s'ajouter aux précédents.

On en donnera ici deux exemples parmi d'autres, qui seront commentés et enrichis dans l'étude complète. Ils sont illustrés par deux déclarations, qui sont les suivantes :

- « Nous attendons de l'État qu'il nous permette de vivre sans lui [et qu'il] nous rende moins inégaux tout en nous laissant tous indépendants, de lui et des autres »<sup>2</sup> ;
- Parallèlement, chaque individu peut être défini selon deux dimensions, qu'il vit différemment selon les âges et le contexte de sa vie : « les dimensions du Je et du Nous, la dimension Je individuelle et la dimension Nous collective »<sup>3</sup> .

Prendre connaissance de ces éléments, et d'autres analogues déjà relevés ou à déterminer ultérieurement, sera l'une des composantes du travail à conduire au titre de ce paragraphe, en essayant de déceler au fil de l'analyse ce qui peut transformer ces oppositions apparentes en antagonismes constructifs.

## 6. Quelques scénarios exploratoires alternatifs<sup>4</sup>

Afin de faciliter la détermination du champ d'investigation dans cette phase de diagnostic, il est utile d'avoir en tête des hypothèses de scénarios alternatifs. L'itération qui suit donne quelques-uns des exemples déjà identifiés : « État Minimal » (l'État se réduit à ses fonctions essentielles (sécurité, justice, infrastructures), « État Algorithmique » (l'État est géré par des algorithmes (allocation des ressources, justice et prise de décision), « État Participatif » (démocratie directe, participation citoyenne et décentralisation du pouvoir), « État Post-National » (l'État est redéfini autour d'autres valeurs (culturelles, environnementales, etc.).

## 7. Quelques scénarios exploratoires disruptifs

Au-delà des exemples précédents et pour répondre à la même nécessité exploratoire, divers scénarios disruptifs doivent être imaginés. Les exemples les plus connus, mais loin d'être exhaustifs, reposent sur l'hypothèse d'un monde sans frontières nationales, organisé sur des bases telles que L'Utopie de l'Humanité Unifiée ou La Pratique mondiale de la Libre Circulation des personnes. Ces éventualités supposent de trouver des réponses à nombre de défis nouveaux, qui seront à rappeler.

## 8. Conclusion

L'une des façons d'expliquer la méthodologie de réalisation d'une démarche prospective est de dire que celle-ci se déroule en trois temps successifs<sup>5</sup> : « Comprendre », « Anticiper », « Proposer ». Comme

---

<sup>1</sup> Yannick Blanc, *La transition institutionnelle*, La grande transition de l'humanité, FYP éditions, 2018

<sup>2</sup> Hocine Rahli, *l'homme élargi*, à propos de Francis Wolff, *Trois Utopies contemporaines*, Fayard, « Sciences humaines », 2017, 184 p. La vie des idées, 6 juin 2019

<sup>3</sup> Entretiens Albert Kahn, *quelles valeurs pour la transformation sociétale ?* Cahier n° 30, rapport de la rencontre du 8 décembre 2017

<sup>4</sup> Cette partie a été rédigée avec l'appui de l'usage de Copilot, assistant IA du moteur de recherche Microsoft Bing

<sup>5</sup> Société française de prospective

mentionné en préambule, ce résumé présente les modalités de la construction de la première phase, c'est-à-dire « Comprendre ». L'objet de ce travail n'est donc pas de tester des hypothèses méthodologiques ou théoriques, il est d'apporter des éléments de connaissance aussi larges et pertinents que possible et d'en montrer l'élaboration. Ces éléments ont ensuite vocation à être constitutifs de divers scénarios d'un futur multipolaire probable ou souhaité, en prenant la problématique Etat – Nation – Patrie comme clé d'entrée de la réflexion.

**Bibliographie** : elle sera présentée dans l'article complet. Il est précisé ici qu'elle reprend pour l'essentiel les diverses sources citées dans les notes de bas de page de ce résumé.



## **L'intuition dans la prise de décision : modélisation du processus de décision des professionnels de la sécurité en France**

**Donya HASNAOUI**

Laboratoire Sécurité & Défense ESDR3C, CNAM Paris, France, donyha@protonmail.com

### **Résumé long**

**Contexte :** L'intuition est un élément crucial dans les processus décisionnels, particulièrement dans des domaines tels que la sécurité, où le temps est un facteur déterminant. Cette étude se concentre sur la façon dont différentes dimensions de l'intuition influencent la qualité des décisions prises par 100 professionnels de la sécurité, dont des gendarmes, policiers et militaires. À travers une enquête quantitative, nous identifions les effets de variables telles que l'expérience, l'émotion, le cognitif et le profil du décideur sur la prise de décision.

### **Objectifs :**

- Explorer les dimensions de l'intuition (expérience, émotion, cognitif, personnalité, holistique, rationalité, irrationalité) et leur impact sur la prise de décision.
- Analyser la manière dont les caractéristiques des décideurs (âge, éducation, expérience) et les sources d'information modèrent cette influence.

Ces objectifs visent à établir une compréhension approfondie de l'intuition en tant que processus décisionnel, à la fois théorique et pratique, pour améliorer les performances des professionnels dans des environnements critiques.

**Méthodologie :** Une enquête quantitative a été réalisée auprès de 100 professionnels de la sécurité. Les résultats montrent que les dimensions intuitives expliquent 52 % de la variabilité de la prise de décision. Les dimensions les plus influentes sont l'émotion, le cognitif, la rationalité et l'holistique.

**Principaux résultats :** Cette étude souligne que l'intuition est essentielle dans la prise de décision dans des contextes critiques. Les professionnels expérimentés et bien formés, capables d'intégrer émotion et logique, sont mieux préparés à gérer des situations complexes. Cette recherche met en lumière la valeur de l'intuition comme un processus décisionnel qui, bien que souvent imperceptible, est fondamental dans des environnements à risque :

- Les décisions intuitives se traduisent principalement par des choix spontanés et intuitifs, souvent avec des conséquences positives.
- Le profil du décideur joue un rôle clé dans la modération des conséquences des décisions, où l'éducation s'avère être le facteur le plus influent.

- Les meilleures décisions sont celles qui s'appuient sur le cognitif et la rationalité tout en étant intuitives et spontanées.

**Mots clés :** Intuition, prise de décision, sécurité, professionnalisme, analyse empirique.

**Bibliographie :**

1. Dane, E., & Pratt, G. (2007). Exploring intuition and its role in decision-making. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 103(2), 100-113.
2. Gigerenzer, G., & Brighton, H. (2009). Homo heuristics: Why biased minds make better inferences. *Topics in Cognitive Science*, 1(1), 107-143.
3. Hogarth, R. M. (2001). *Educating Intuition*. University of Chicago Press.
4. Sadler-Smith, E. (2004). The role of intuition in the decision-making process. *International Journal of Entrepreneurial Behavior & Research*, 10(1), 11-27.
5. Simon, H. A. (1997). *Administrative Behavior: A Study of Decision-Making Processes in Administrative Organizations*. Free Press.
6. Zachary, W. (2012). Intuition in decision making: Exploring the nuances. *Journal of Business Ethics*, 105(4), 465-475.
7. Kahneman, D. (2011). *Thinking, Fast and Slow*. Farrar, Straus and Giroux.
8. Miller, A. I. (2004). *Intuition: The Inside Story: Interdisciplinary Perspectives on Intuition*. Cambridge University Press.
9. Sternberg, R. J., & Grigorenko, E. L. (1997). *Intelligence, Creativity, and Knowledge*. American Psychological Association.
10. Gerd Gigerenzer et al. (2014). Fast and frugal heuristics: The adaptive toolbox. In *The Oxford Handbook of Thinking and Reasoning*.



## **Frontières maritimes malgaches et îles éparées : de la realpolitik vers la « real-economik »**

**Aina RAZAFIARISON\*, Blanche Nirina RICHARD**

Université d'Antananarivo, Madagascar

\*auteur correspondant

**Résumé long :** Le 14 octobre 1958, Madagascar retrouva une forme d'autonomie, en devenant république et État membre de la Communauté française. Dans l'euphorie d'une indépendance « retrouvée » de la grande île, les quatre îles – Europa, Glorieuses, Juan de Nova et Bassas da India – éparpillées dans le canal de Mozambique, et demeurant placées sous autorité française semblèrent passer inaperçues. Treize années après, à partir de 1973, ces territoires étaient revendiqués par l'Etat malgache, qu'il considère non sans raison comme faisant partie de sa souveraineté. De son côté, la partie française, à l'instar de ses multiples territoires maritimes, y a toujours attaché la plus grande importance. Les îles Éparées forment depuis la loi du 21 février 2007 le 5<sup>ème</sup> district des TAAF (Terres australes et antarctiques françaises). Elles sont administrées par la collectivité d'outre-mer des TAAF depuis Saint-Pierre à l'île de la Réunion, et placées sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur des TAAF.

L'affaire portée par l'Etat malgache devant l'assemblée générale de l'ONU a abouti à la [résolution 34/91 de l'AGNU du 12 décembre 1979](#). De plus, elle « réaffirme la nécessité de respecter scrupuleusement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un territoire colonial au moment de son accession à l'indépendance » et « invite le Gouvernement français à entamer sans plus tarder des négociations avec le Gouvernement malgache en vue de la réintégration des îles précitées, séparées arbitrairement de Madagascar ». Cette résolution de 1979 sera confirmée par la [résolution 35/123 du 11 décembre 1980](#).

Ces résolutions ne relèvent pas toutefois d'une décision judiciaire ou d'un caractère contraignant et ne revêtent aucunement une quelconque sanction à l'endroit de la France. Cette dernière n'a ainsi aucune obligation légale de restituer ces territoires et/ou de négocier avec la partie malgache. La négociation ne présentant pas un caractère impératif, devrait ainsi exprimer une volonté d'affirmer une bonne foi respective de chaque partie, pour ainsi aboutir à une certaine forme de compromis. Ce qui permettrait de déboucher à un accord qui préservera la dignité de chacun, sans aucun sentiment de soumission ou d'humiliation. Il est entendu qu'une résolution judiciaire ou une épreuve de force sur la question est sans issue et débouchera indubitablement sur une impasse.

Malgré les interminables argumentations sur ces îles éparées de l'océan indien, pour les Malgaches - soutenus par le Sud global -, ces îles sont malgaches, c'est pour eux une évidence qui est un truisme, les situations géographiques de ces îles en attestent la véracité. Cependant, si la véracité devrait ainsi coïncider avec la réalité, ce n'est pas le cas. En effet, derrière « la matière » - dans le sens scientifique du terme (juridique, politique, etc.) - et l'opposition des thèses de souveraineté y afférentes, se profilent des enjeux économiques évidents : les ressources énergétiques, halieutiques, les frontières maritimes...

Certes, la question de la présence d'hydrocarbures reste a priori hypothétique mais elle attise toutes les conversations sur le sujet, d'autant plus que ces petites îles engagent une zone économique exclusive sans

commune mesure avec les petites superficies que représentent ces quatre îles. En effet, la ZEE s'y rapportant est de 360.000 km<sup>2</sup>, nonobstant l'île Tromelin revendiquée par l'île Maurice.

Au-delà des débats sur la question qui risquent d'être passionnels, alimenté par des discours intransigeants, l'objectif de la présente analyse n'a nullement la prétention d'être la panacée. Les questions de fierté ou d'orgueil, qui interfèrent dans les argumentations malgré qu'elles ne soient pas exprimées d'une manière explicite, restent toujours en filigrane dans l'avancée de toute forme de négociation. Il ne s'agit pas de débattre de la question juridique, ou de légitimité, qui n'aboutiront à aucun compromis, il s'agit plutôt de voir en fonction des enjeux s'il est possible de surpasser des divergences de vue et d'objectifs en fonction de l'évolution de la situation internationale et mondiale et partir d'un point où la négociation peut porter d'abord sur des enjeux économiques.

En se référant à une approche historiciste de longue durée, les revendications et l'opposition de doxas sur les îles éparses ne pourraient trouver un dénouement que sur le très long terme, donc sur plusieurs générations, et ce concomitamment à des événements contingents. La motivation malgache semble à priori s'écarter de la logique de maximisation, donc d'une rationalité utilitaire vers une rationalité plus axiologique (rationalité en valeur), dont les contours des enjeux ne sont pas définis d'une manière claire, quoique la question de la souveraineté nationale reste une rhétorique récurrente. En effet, sans vision précise et compte tenu de la gestion foncière peu sécurisée à Madagascar, la théorie du capital mort de Hernando de Sotro peut expliquer l'un des facteurs institutionnels qui est au centre de la pauvreté malgache, et qui pourra s'appliquer aussi à ces petits territoires maritimes. Au-delà de la fierté nationale, la gestion ultérieure de ces territoires constitue le questionnement principal des générations de Malgaches et qui conditionne leur adhésion engagée.

Dans une hypothèse où Madagascar obtient la restitution des îles éparses, il est certain, que ce n'est pas une finalité en soi, mais une étape vers d'autres démarches qui restent imprécises et qui n'engendrent pas une vision claire de la manière dont les Malgaches peuvent en tirer profit quelle qu'en soit la nature. Si les îles éparses sont acquises, ce sera au profit de qui ?

Ceci nous amène à nous poser la question centrale, **qu'est le choix économique cornélien entre le coût d'opportunité de l'attente interminable d'une, deux, ...n générations ou plutôt rechercher des gains moindres quoique plus immédiats et cumulés, liés aux ressources potentielles de ces petites îles.** Une approche par la rationalité instrumentale impose à Madagascar de comparer les possibles et le réel concernant les exploitations en off-shore et on-shore de ses ressources. La réponse à ce diagnostic stratégique amènerait à des négociations partant de la realpolitik vers le « real-economic » et, bien que cela n'aboutisse qu'à un sous-équilibre, il s'agit de faire un choix rationnel entre opter pour la confrontation et ne rien gagner économiquement ou pour une négociation (peut-être la cogestion) et essayer d'en tirer le maximum de gain possible. C'est une possibilité de l'application de la théorie du jeu en économie institutionnelle.

Il est certain que ne disposant pas à l'heure actuelle des moyens financiers et matériels de contrôle ou d'optimisation des gains potentiels provenant de ces îles, et suivant la courbe d'expérience de la gestion calamiteuse des ressources naturelles de l'île, est-il possible de conduire la négociation sur la possibilité de bénéficier mutuellement des éventuelles retombées économiques de la gestion de ces îles éparses, pour que, dans un futur proche, les générations de Malgaches puissent en bénéficier, au lieu de profiter systématiquement à des élites éphémères. Il s'agit de réfléchir sérieusement, pour que des institutions inclusives soient mises en place, et puissent être bénéfiques au plus grand nombre, au lieu d'institutions extractives, qui restent exclusives et qui n'ont jamais permis de sortir le pays de sa pauvreté.

En effet, si la légitimité des argumentations malgaches sur la question des îles éparses est parfaitement soutenable, c'est sa pauvreté et son incapacité à générer des institutions à défaut d'être équitable, au moins pouvant réduire une inégalité injuste, qui décrédibilisent ses actions.

Au-delà de la fierté nationale d'avoir pu récupérer des territoires (si tel est le cas), est-il possible de penser que des enjeux économiques latents, liés à ces négociations puissent permettre aux Malgaches de rehausser le niveau de vie du plus grand nombre et non enrichir une minorité oligarchique ? Ainsi réduire la pauvreté, renforcer les infrastructures indispensables à toute tentative de décollage économique et surtout augmenter le capital humain, au-delà de tout débat sur l'explosion démographique qui reste un péril humain ?

La « real-politik », dans les discussions, devrait primer sur la question d'amour-propre et aboutir à une négociation franche et claire du partage des possibles retombées économiques de ces îles éparses, dont le contenu est occulté. Il est certain qu'en étant informés des possibles dividendes positives de l'aboutissement de ces accords, et sans entrer dans une logique de confrontation, mais de partage de ressources, l'adhésion des Malgaches sera plus acquise et la crédibilité de la démarche au sein de la communauté des nations se trouvera renforcée. Une négociation pour le bien-être du plus grand nombre de Malgaches, donc d'une partie de l'universalité humaine.